

DEMANDEUR

Nom, Prénom

Adresse

Téléphone

Ville de Bressuire
Services Techniques
Pôle espaces publics
9 rue du Docteur Cacault
79300 BRESSUIRE

Objet : Demande d'autorisation de végétalisation sur rue

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de l'opération « Embellissons nos murs », je souhaite pouvoir végétaliser la façade de la maison dont je suis propriétaire/locataire^{*(1)} sur _____ mètres linéaires⁽²⁾.

La maison dont la façade est à végétaliser est située à l'adresse suivante :

la largeur du trottoir situé devant la maison est de _____ mètres⁽³⁾.

Les travaux de terrassement seront pris en charge par la Ville de Bressuire⁽⁴⁾.

Je m'engage par ce courrier à entretenir les parterres et à respecter le cahier des charges « Végétalisation à titre précaire du domaine public routier communal » mis en place par la Ville de Bressuire⁽⁵⁾.

je vous joins un plan de la façade et des zones que je désire percer⁽⁶⁾

Et vous demande par la présente votre autorisation.

Recevez, Monsieur le Maire, mes meilleures salutations.

Fait à _____ le _____

Signature

* *Rayer la mention inutile*

.../...

(1) Propriété de la maison

Si vous êtes le propriétaire de la maison, c'est à vous de faire la demande. Si vous êtes locataire, il faut joindre une attestation écrite du propriétaire avec son accord pour la végétalisation de la façade.

(2) Mètres linéaires

Le nombre de mètres linéaires est la distance effectivement percée. Ne pas compter les portes, garages,... et autres espaces de la façade que vous ne désirez pas voir percés (cf schéma (6)).

(3) Largeur du trottoir

La largeur du trottoir une fois le sciage réalisé devra permettre l'accessibilité des personnes à mobilité réduite au vu de la loi du 11/02/05.

(4) Travaux de terrassement pris en charge par la ville de Bressuire

La Ville de Bressuire propose de prendre à sa charge les travaux de découpage du trottoir, d'évacuation des gravats et de remplissage de terre. Ces travaux seront réalisés par une entreprise mandatée par la ville de Bressuire.

Quelques réserves cependant :

- il se peut que l'entreprise missionnée passe faire les travaux en votre absence, d'où l'importance de réaliser un plan précis et de l'envoyer avec votre lettre de demande
- l'opération a un coût, pris en charge par la Ville de Bressuire

(5) Respect du cahier des charges

Vous devez respecter le cahier des charges « Végétalisation à titre précaire du domaine routier communal » transmis par la Ville de Bressuire avec la lettre de réponse.

(6) Plan

Joindre obligatoirement un plan aussi précis que possible. Cochez la case pour indiquer que la plan a bien été joint.

C'est lui, entre autres, qui permettra aux services des espaces publics de statuer sur votre demande.

Attention notamment :

- au morcellement (exemple : éviter de percer sur 10 cm tous les 1,50 mètres)
- à prendre en compte les ouvertures (portes, fenêtres, garages, ...)
- à laisser libre les gouttières, regards d'écoulement des eaux, regards d'aération de cave, coffret EDF/GDF, ...

Exemple de plan (joindre une photo est également possible)

